



BULLETIN MUNICIPAL

Mars 2016



MAIRIE

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

Finances

Informations municipales

Vie associative

LE MOT DU MAIRE



2009, 2016. Voilà 7 ans que des travaux ont été lancés dans les rues d'Igon. 7 ans que les uns et les autres nous supportons, plus ou moins facilement, les nuisances liées à ces travaux. Aujourd'hui, à quelques finitions près, nous en voyons le bout. Cela va devoir s'accompagner d'une prise en compte collective de la nécessité d'observer les règles de vie. Autant nous fûmes pénalisés par l'état des routes, autant la présence d'une bande de roulement excellente sur la rue du Pic du Midi favorise une conduite rapide dans la traversée du village.

La commune, suivant les directives de l'Agence Technique du département et les experts en terme de circulation, a décidé d'instaurer une « zone 30 » en centre bourg. Outre la limitation de la vitesse à 30 km/h, pour tous véhicules, du vélo au bus, cette « zone 30 » définit une zone partagée entre les chauffeurs de véhicules à moteur, les cyclistes et les piétons pour la recherche d'un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire des voies. La pratique de la marche ou l'usage du vélo doivent être facilités en favorisant leur cohabitation avec les véhicules motorisés. Attention, ce n'est pas une zone piétonne. Les usagers à pied ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que dans une zone urbaine limitée, comme chacun le sait, à 50 km/h.

Je profite de cette occasion pour vous rappeler la fréquence d'actes d'incivilités qui augmente. J'en appelle aux propriétaires de chiens qui sont laissés en divagation dans les rues. Vous devez les enfermer, éviter qu'ils ne s'échappent. Malgré des courriers réguliers aux propriétaires, nous ne notons pas d'évolution. Des excuses comme « ils passent par des trous dans le grillage ou de la haie » ne sont pas acceptables. Chacun a le devoir d'étancher ses clôtures ! Les chiens qui seront capturés sur la voie publique seront conduits chez un vétérinaire et les coûts de pension et éventuellement de piqûre seront à la charge du propriétaire.

Dans un courrier du 16 mars 2016, M. le Préfet rappelle son arrêté du 24 février qui a trait à la présence du virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Dans le but d'éradiquer rapidement ce IAHP, des mesures ont visées les élevages. Il nous est demandé d'aller plus loin et de mettre à jour le recensement des exploitations par village. Tous élevages de 1 à plusieurs milliers de volatiles sont concernés. Ainsi vous devez venir faire une déclaration en mairie à partir d'une perruche en cage, d'une poule ou d'un canard...

Après ces considérations sécuritaires, je tiens à vous signaler que l'école ARC EN CIEL a été inaugurée le vendredi 18 mars en présence du Préfet DURAND, du Sénateur LASSERRE également Président du CD64, de la Députée Nathalie CHABANNE et de nombreux élus. Equipe éducative, parents d'élèves et personnel communal ont également pris part à la cérémonie en compagnie des représentants des entreprises ayant travaillé sur le chantier. Des détails vous seront donnés dans notre prochain bulletin.



Malgré la durée importante des travaux, nous devons souligner la qualité quasi générale des réalisations faites. Les délais furent respectés comme la globalité des devis. Après de tels investissements, la commune se doit de souffler un peu avant de poursuivre la réhabilitation des rues du village après l'enfouissement du réseau d'assainissement collectif. D'autres enjeux nous attendent : le traitement des rives de l'Ouzom avec la protection d'une pile du pont, la réhabilitation de l'ancienne décharge de Baburet, la protection des cours d'eau qui nous sera imposée prochainement en raison de la loi GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et protection des inondations).

Lorsqu'un cycle se termine, un autre doit commencer. Soyez en sûrs, nous allons continuer à nous investir pour le village, ce village d'Igon qui est apprécié, non seulement par ses administrés, mais aussi par nos visiteurs. Je vous souhaite à toutes et à tous un printemps clément et un été radieux.

Jean-Yves Prudhomme
Maire d'Igon



LE CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL PINOCCHIO

Le Centre de Loisirs Pinocchio a bien démarré en 2015, ce qui correspondait au besoin exprimé par les familles des trois communes.

Environ 80 enfants représentant 760 journées, ont bénéficié de cet espace, encadrée par une équipe d'animateurs toujours attentifs.

Depuis le mois de septembre, les mercredis restent fréquentés par 16 enfants en moyenne, ce qui est un bon résultat pour la première année.



Marine BURAUD et son équipe ont, tout au long de l'année développé des ateliers permanents (notamment le mercredi) en mettant en avant le jardin, et les activités manuelles autour de la nature... C'est ainsi qu'un joli potager a donné aux enfants le plaisir de planter, cueillir et manger fraises et tomates cerises, de faire la distinction entre diverses herbes aromatiques, et de découvrir un légume bien particulier : la christophine ! Même l'arrachage des mauvaises herbes a eu un succès, mais... soyons honnêtes, mitigé !

En liaison avec les activités périscolaires, des ateliers « recyclage » ont permis de développer des loisirs créatifs à base d'objets ou d'emballages récupérés (boîtes d'œufs, plastiques, poubelle jaune en papier maché, etc.) : Ceci pour répondre au projet pédagogique élaboré.

Et pendant les vacances de la Toussaint, nos petits « pinoccchios » ont travaillé sur des thèmes aussi variés que « les mille et une nuits », la BD sans oublier la préparation d'Halloween et son porte à porte dans le village de Montaut.

... et pour 2016 ?

A ce jour, l'équipe d'encadrement et d'animateurs a été entièrement renouvelée, car Marine BURAUD repartait dans sa Charente natale. Nous lui souhaitons bon vent pour son nouveau projet de vie. Julien MONTEAU en a pris la direction. Titulaire du concours ETAPS, sapeur pompier volontaire et opérateur sportif à la Caserne des Rives de l'Adour, il a déjà une expérience de gestion de centre de loisirs... et une multitude d'idées à mettre sur pied (défis sportifs, visite d'une caserne de pompiers, initiation à la sécurité, journée découverte d'une pisciculture, accro-branches, etc.) tout en poursuivant les activités liées à l'environnement et l'écocitoyenneté. Il est accompagné de deux animateurs. Nous recherchons encore un ou deux stagiaires BAFA, pour les mercredis et les vacances de Pâques.

Il reste encore des places pour les prochaines vacances et les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Vous pouvez nous joindre au 06 44 80 67 76 (laisser un message en cas d'absence), par mail au : alsh.pinocchio@laposte.net ou en retirant un dossier à la mairie.

Un grand merci à Monsieur GRACIA pour la mise à disposition du mini-bus de l'ITEP permettant d'assurer le transport des enfants le mercredi, de l'école au Centre de Loisirs, ainsi qu'à Michel CARRERE qui en assure la conduite...

Monique DUHOURCAU
Présidente de l'association





DOSSIER FINANCES

Compte Administratif 2015

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes effectivement réalisées par la commune sur l'année écoulée.

Il est divisé en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Il permet de mesurer le coût de réalisation des services rendus ainsi que le niveau d'investissement atteint.

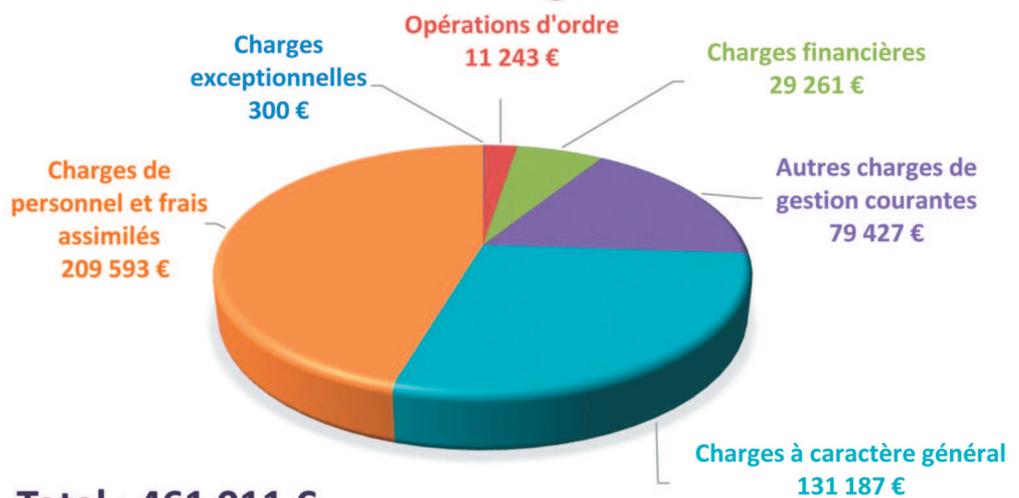
Il donne une image précise de la situation financière de la commune.

Nous présentons ci-contre une version simplifiée du compte administratif de l'exercice budgétaire 2015.

La section de fonctionnement

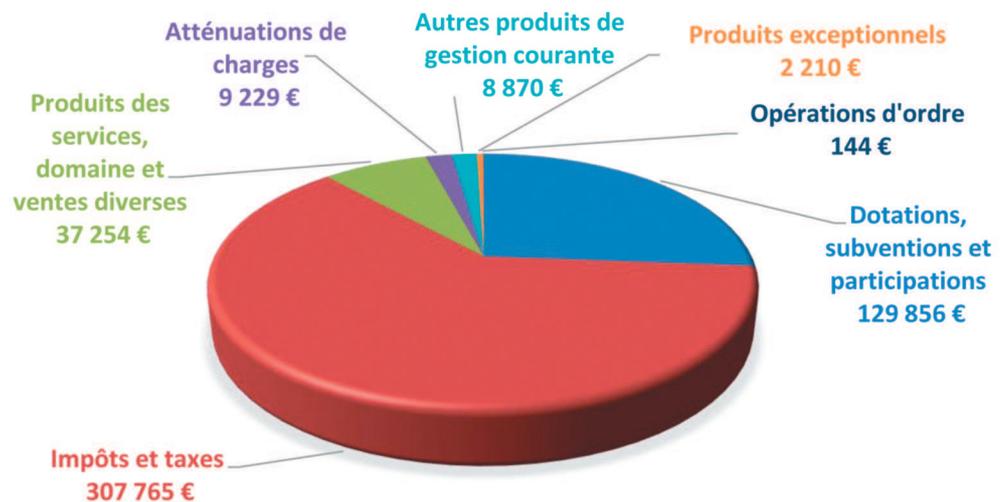
Elle regroupe toutes les dépenses et recettes qui concernent la gestion quotidienne des services.

Où va l'argent ?



Total : 461 011 €

D'où vient l'argent ?

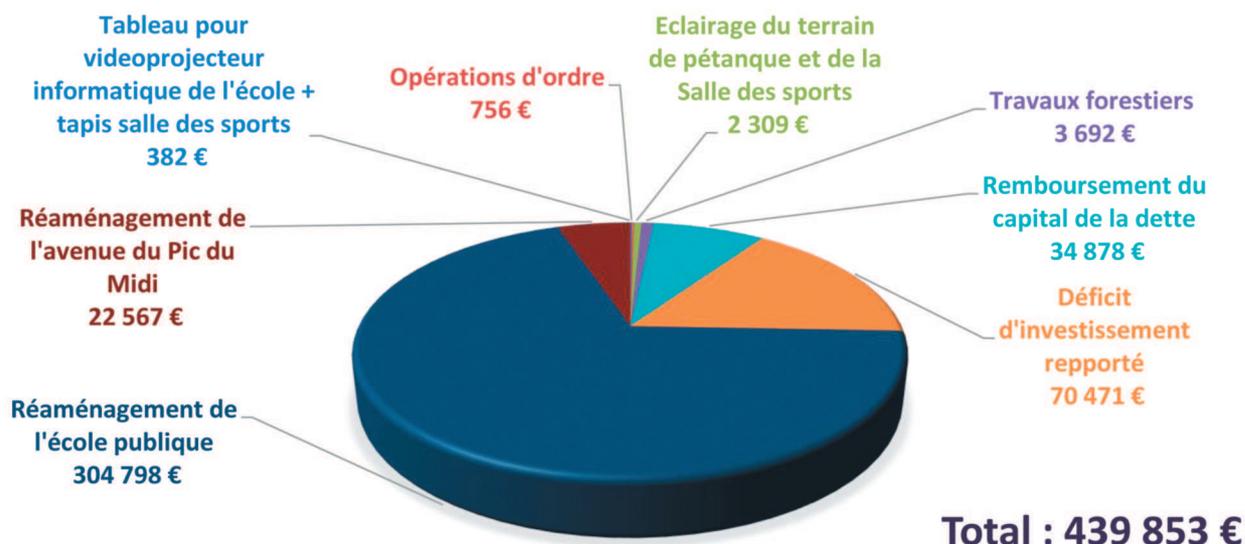


Total : 495 328 €

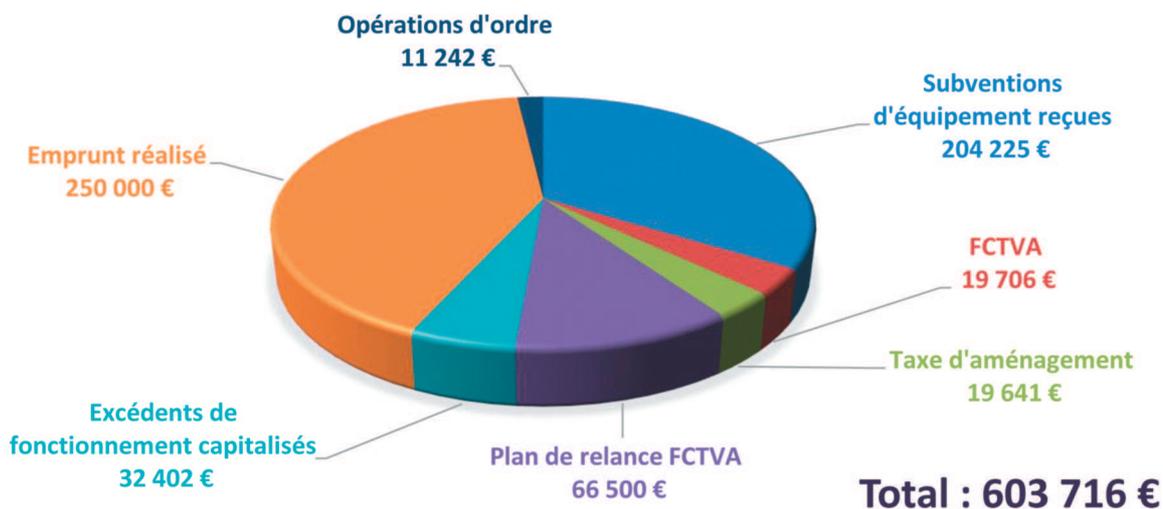
La section d'investissement

Elle concerne les opérations ponctuelles (constructions, achats de gros matériel, aménagements...)

Où va l'argent ?



D'où vient l'argent ?



Résultat de clôture

Au total, compte tenu de toutes les dépenses et de toutes les recettes, et du report des résultats de l'exercice 2014, le compte administratif 2015 fait apparaître les résultats de clôture suivants :

Excédent de fonctionnement :	34 317,64 €
Excédent d'investissement :	163 862,13 €
Résultat global :	198 179,77 €

CONSCRITS D IGON CUVÉE 1997-1998

FÊTES
DU 12, 13, 14
FÉVRIER 2016

Nous avons débuté nos sérénades depuis le mois de septembre 2015 et nous tenons à remercier tous les villageois qui nous ont accueillis chez eux.

Nos remerciements se tournent également vers les membres de l'ASSOCIATION FESTIVE IGONAISE (AFI), les entreprises partenaires et la Mairie.

Les fêtes se sont très bien déroulées.

Le vendredi, nous avons ouvert les festivités par un repas à la salle des fêtes. Les plats garbure et daube furent vivement appréciés et la soirée s'est achevée dans une bonne ambiance.

Le samedi, le bal a attiré plus de 450 jeunes. Un grand merci à nos parents et les membres de l'AFI, qui ont assuré la sécurité à l'entrée et sortie du bal.

Le podium Aligator a enflammé la piste jusqu'à 2 h du matin.

Le dimanche, la messe a attiré un grand nombre de personnes et fut très appréciée.

A la sortie, nous avons déposé une gerbe au monument aux morts, puis nous nous sommes rendus au cimetière pour nous recueillir à la mémoire d'Adrien Alfaïate.

L'apéritif du dimanche midi était animé par le groupe PAZ ABAN qui a su mettre une très bonne ambiance.

Les fêtes se sont clôturées par l'apéritif du dimanche soir.

A l'année prochaine avec la cuvée 1998-1999 !

Renseignements auprès de la mairie.



Olivan Xavier – Casarulelia Matthew – Bascoul Aurélien – Blancand Mathieu – Sépé Romain – Pédelaborde Ludovic - Larrousse Mathieu - Labat Alexia – Josset Mélanie – Lacoste Lisa – Ségot Carine (absente sur photo Martins Mélanie)



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION D'IGON

Le 2^{ème} semestre 2015 fut l'occasion de célébrer nos morts pour la France dans les différents conflits de 14-18 à nos jours.

Le **11 Novembre** a rassemblé un public nombreux pour assister à cette cérémonie, animée par les enfants des écoles. Ces derniers ont cité les noms des morts pour la France inscrits sur le monument aux morts du village, puis ont chanté, avec brio, la Marseillaise. Que les enfants et leurs professeurs en soient chaleureusement félicités et remerciés.

Au cours de cette cérémonie, **Jean-Pierre MICHELET** fut décoré de la Croix du Combattant.

Appelé du contingent 61 2/B, **Jean-Pierre MICHELET** a embarqué à Marseille le 6 septembre 1961. Arrivé à ALGER, il est affecté au Centre d'Instruction du 160^{ème} TRAIN où il suit son instruction militaire. Le 1^{er} janvier 1962, il est affecté à la 54^{ème} Compagnie de QG à ORAN. Il assure les fonctions de projectionniste du Centre Social pour distraire les soldats affectés ou de passage dans la garnison d'ORAN. Il est libéré le 1^{er} mars 1963 après avoir passé 18 mois en ALGERIE.

Le 5 décembre : Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les Combats du Maroc et de Tunisie instaurée par décret n°2003-925 du 26.09.2003. Après les honneurs rendus à Christian LESTAGE, mort pour la France, recueillement suivi d'un dépôt de gerbe sur sa tombe ; la cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts avec dépôt de gerbe et Marseillaise.

A cette occasion, **Jules BONNEFON** fût décoré de la Croix du Combattant.

Il est appelé le 1^{er} mars 1961 au 164^{ème} R.I. à Verdun où il suit sa formation militaire et, est affecté à l'armurerie jusqu'à son départ en Alger le 8 juin 1962. Il embarque à Marseille pour rejoindre le 26^{ème} RI à Ouenza dans le Constantinois, près de la frontière tunisienne. Affecté à la Compagnie de Commandement et des Services, au service du matériel, il a pour mission de ravitailler les unités du

régiment disséminées dans tout le secteur de Souk-Ahras l'obligeant à sillonner toutes les routes incertaines voire dangereuses du secteur.

Le POINT COMMUN de ces deux combattants est d'avoir vécu l'après 19 mars, date de signature d'un « **Cessez Le Feu** » entre les représentants du gouvernement français et des représentants algériens, par la suite non reconnu par le gouvernement algérien en exil.

Nos deux anciens combattants ont alors connu une ambiance civile tendue voire malveillante, plus ou moins marquée selon que l'on se trouve en ville ou en campagne.

Ils ont connu la montée des inquiétudes chez les civils européens et musulmans fidèles à la France, mais aussi l'hostilité plus ou moins marquée des musulmans, surtout des « **Combattants de la dernière heure** », ce qui rendait les déplacements aléatoires pour ne pas être risqués.

Si nos soldats, pour respecter ce « Cessez le feu » restaient « l'arme aux pieds » pour ne pas dire « en bandoulière », il n'en était pas de même pour nos adversaires, non tenus par les engagements pris à Evian. Et pour preuve, il faut déplorer chez les militaires français 350 morts ou disparus, auxquels il faut rajouter 473 Européens morts et 120 disparus et plus de 100 000 morts chez les Harkis, les Moghazhis supplétifs et leurs familles qui nous avaient été fidèles.

N'oublions pas qu'une nouvelle guerre nous est déclarée, insidieuse et imprévisible dans ses actions.

Que nos soldats se battent un petit peu partout sur notre planète y compris en France dont hélas nous aurons à reparler.

Félicitations à nos deux anciens combattants

J. DUBOURG
Président de la section UNC d'IGON.



LYCÉE PROFESSIONNEL

Une formation en bac pro esthétique en phase avec les pratiques professionnelles actuelles : les élèves exercent en binôme lors des séances de pratique, reçoivent de la clientèle extérieure et bénéficient de conférences professionnelles organisées par des marques partenaires de renom.



Un parrain ou une marraine en terminale bac pro commerce et esthétique : Une initiative visant à établir une relation davantage professionnelle entre le professeur référent et le jeune. Ce parrainage permet d'offrir à l'élève un suivi individuel et d'apporter un soutien dans l'organisation quotidienne et lors de l'élaboration du projet de poursuite des études. A ce stade de l'année, les jeunes sont unanimes pour reconnaître la pertinence de ce dispositif.

Challenge du meilleur vendeur : une opération commerciale originale proposée aux futurs vendeurs de CAP VENTE et de BAC PRO COMMERCE. En partenariat avec un chocolatier de Peyrehorade « les gourmandises de Nicolas », les apprentis vendeurs se sont confrontés à la vente à domicile en proposant des chocolats à leurs prospects. Trois élèves se sont distingués, en plus d'une coquette commission, un bon de 50 € pour l'achat d'un produit multimédia a



été remis à Marie Latapie (terminale commerce), Antoine Decuypère et Clément Capdevielle (seconde commerce) qui ont fait le plus important chiffre d'affaires dans cette action de vente. Marie Latapie a pu ainsi financer l'intégralité de son voyage en Irlande.

Des actions d'animation menées en autonomie dans le point de vente où le jeune a effectué 8 semaines de stage en terminale. Sa mission : établir la problématique des objectifs chiffrés et réalistes, cibler la clientèle et mener l'action jusqu'à l'évaluation des résultats. Cette action débouche sur une épreuve orale au bac professionnel.



Arts appliqués/esthétique. Création d'un graphisme: Après reproduction sur des mugs, ils ont été vendus pour financer un séjour pédagogique autour du parfum à Grasse en septembre 2016. Un jury de professeurs a retenu la création d'Auriane Lacau en seconde.



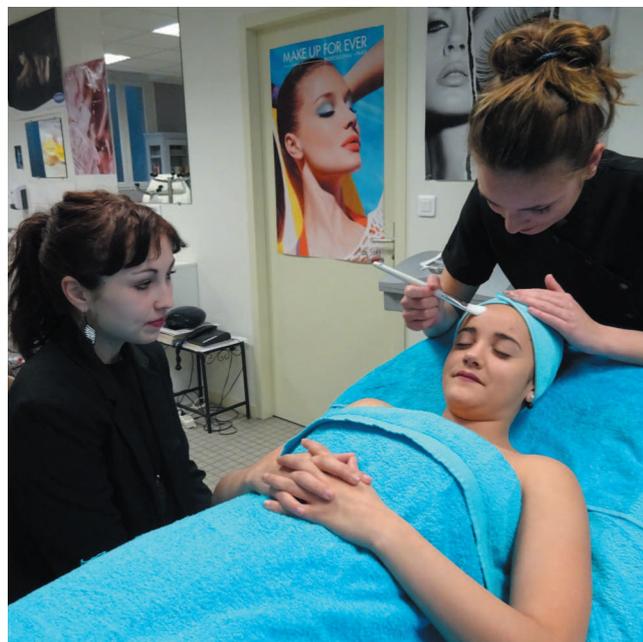
Esthétique : Réalisation de calendriers avec nos modèles maquillés sur le thème des 4 éléments : eau, vent, terre, feu. Une vente de plus qui permettra de réduire le coût du voyage à Grasse aux 1^{er} bac pro esthétique.



Balade Irlandaise : Un séjour très prisé, où la culture et l'histoire ont marqué ce voyage dans la ville de Dublin. Un temps fort en Irlande du nord, à Belfast, la visite du musée dédié à l'histoire du Titanic. Le groupe a pu explorer de façon interactive le chantier naval, voyager jusqu'au fond de l'océan et découvrir la véritable légende du Titanic.



Découverte des formations : Des journées d'observation dans les classes de commerce et d'esthétique sont proposées aux élèves de 3^e afin de découvrir les pratiques professionnelles de ces métiers. Ainsi ces jeunes choisissent une orientation plus consentie.



Rendez-vous dans les locaux de la Congrégation : L'idée d'aller visiter les locaux de la Congrégation des Filles de la Croix, située à deux pas du lycée, s'est faite jour dans le cadre de l'enseignement moral et civique. Avec les élèves de CAP 1 Vente, ils ont été accueillis dans les jolis jardins à la française de la communauté par Sr Jeannette et Sr Cécile. Raconter la vie de Ste Jeanne Elisabeth, l'évolution de l'insertion des religieuses dans l'agon et la plaine de Nay, puis leur dispersion sur tous les continents ainsi que leur propre vocation, a permis aux deux générations d'échanger sur de nombreux sujets qui ont éveillé la curiosité et l'intérêt des jeunes lycéens.





ECOLE SAINTE ELISABETH

Un petit tour au poulailler...

Après « Cocotte », la nouvelle mascotte des maternelles, nous avons également accueilli 2 poules en chair et en os ! Les enfants leur ont trouvé un nom : Pipelette et Cacahuète. Chaque jour, nos jeunes élèves se rendent à tour de rôle au poulailler pour leur donner à manger et surtout pour voir si elles ont pondu !



La recette du tiramisu !

Les maternelles sont de véritables cordons bleus ! Avec les œufs des poules, ils font des gâteaux. Le tiramisu n'a plus aucun secret pour eux... Mais ce qu'ils apprécient le plus, c'est le moment de la dégustation !



Vive le sport !

Le cross est désormais devenu un RDV incontournable du mois de novembre. Les élèves ne manqueraient pour rien au monde cet événement. Tout le monde avait chaussé ses baskets et était dans les starting-blocks ! Même les plus petits étaient de la partie !



A l'école d'autrefois

Le vendredi 29 janvier, cinq résidentes de la maison de retraite d'Igon sont venues à l'école parler de l'école d'autrefois. Les élèves de GS/CP avaient fait des recherches, lu des textes et écrit un questionnaire auquel elles ont volontiers répondu. Leurs témoignages ont été filmés dans le cadre du projet History avec l'aide de Mme Victoria Brun, médiatrice de l'agence départementale du numérique 64.



Les ateliers de Noël

A l'approche de Noël, 2 journées ont été entièrement consacrées à la réalisation de décorations et objets de Noël que nous avons vendus les mardis 8 et 15 décembre sur le marché de Nay et surtout le vendredi après-midi 18 décembre à l'école. Tout le monde a retroussé ses manches et s'est mis au travail ! Des mamans et papas ont eu la gentillesse de venir nous aider.



Les élèves en plein travail : fabrication de centres de table, de traîneaux, de sapins...

Le congrès des jeunes écrivains

La classe des CM prépare le concours des jeunes écrivains. Un auteur leur a donné le début d'une histoire qu'ils devront terminer. Les écoles inscrites présenteront leurs productions en mai prochain à Anglet devant l'auteur. Les bilingues participent également à l'aventure mais en occitan !

Voyage, voyage...

Début février, les CE1/CE2 et les CM1/CM2 sont partis 4 jours à Chambord où ils ont étudié les châteaux de la Renaissance. Au programme de ce superbe séjour la visite du château d'Amboise, du Clos Lucé (dernière demeure de Léonard de Vinci), des ateliers matériaux et construction au château de Chambord ainsi que la découverte de son canal. Sur le chemin du retour, nous nous sommes arrêtés à Loches pour visiter le donjon et le logis royal, où Jeanne d'Arc était venue chercher le futur Charles VII.



Quant aux maternelles et CP, ils ont fait, en mars, une randonnée en raquettes à Gourette et construit un igloo.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE STE ELISABETH

Depuis le début de l'année, plusieurs manifestations ont eu lieu :

- Une journée « pizzas »
- Le marché de Noël a, cette année encore, remporté un franc succès. Chacun a pu admirer les magnifiques décorations réalisées par les enfants et les enseignantes !
- Le goûter de Noël : les enfants étaient impatients de rencontrer le Père Noël venu avec plein de cadeaux dans sa hotte : tricycles, ballons, puzzles...

Toutes ces manifestations ont permis de financer une grande partie de la classe découverte sur les châteaux de la Loire qui a eu lieu en février.



Date à noter :

Le dimanche 3 avril, l'association des parents d'élèves organise un vide-grenier.

Le dimanche 19 juin : kermesse.



ÉCOLE PUBLIQUE

Que s'est-il passé depuis la rentrée scolaire à l'école publique ?

Quels projets ont été menés ?

Nous avons commencé l'année avec 62 élèves (de la petite section au CM2), encadrés par trois enseignantes (Mmes Drevond, Lasserre et Latapie), aidées par Mme Lassus (atsem). Depuis, d'autres élèves ont rejoint nos effectifs qui s'élèvent à ce jour à 68 élèves.

Tout au long de l'année, les trois classes vont travailler avec comme fil conducteur les contes traditionnels et des personnages principaux bien connus des plus grands : le loup, la sorcière et l'ogre.

En commun, il y aura trois buts : la création d'un recueil de recettes, la réalisation de silhouettes de personnages en bois (pouvant servir par la suite de décoration de la cour) et la réalisation d'une pièce de théâtre.



Les classes des maternelles et des CP/CE1 sont allées vendanger à la Coopérative de Gan



Lors de la semaine du goût, nous avons réalisé une soupe de sorcière...

Après plusieurs séances d'entraînement, tous les élèves ont participé à la course longue. Il y a eu de nombreuses médailles et tous sont repartis avec un diplôme. Nous avons aussi participé à la "Grande Lessive".



Fin octobre, dans le cadre de Frissons à Bordères, nous avons accueilli différents auteurs (maternelle : Véronique Abt - cycle 2 : Thomas Scotto - cycle 3 : Claudine Aubrun).

Durant 10 séances, les GS/CP/CE1 sont allés toutes les semaines faire une initiation au monde aquatique, à la piscine de Nay. Le transport et les entrées ont été pris en charge par la municipalité.



En novembre... Parce qu'une ronde, c'est un beau symbole de l'enfance... Parce que, quand on fait une ronde, nous sommes tous unis... Nous avons fait une ronde silencieuse autour de Paris...

En décembre, les maternelles sont allées assister à une représentation de marionnettes à l'école maternelle de Coarraze, tandis que les cycles 2 et 3 ont assisté au spectacle "Petit Poucet" de la Compagnie Les pieds dans l'eau. Ensuite, juste avant les vacances de Noël, le Père Noël nous a rendu visite à l'école. Il est arrivé chargé de cadeaux : chacun est reparti avec un magnifique livre et une poche de friandises. Que tous les lutins qui nous ont aidés (financièrement, matériellement ou humainement) à organiser cette matinée joyeuse soient remerciés !



Le soir, les enfants ont présenté un spectacle à la maison pour tous, avec deux ou trois chants par classe et un final tous ensemble. Cette représentation a été suivie d'un marché de Noël ; divers objets (tous fabriqués par les enfants) ont ainsi décoré de nombreuses maisons igonaises : bougies, sos cookies, etc.

Pour ce projet, nous mélangeons les trois classes ; ainsi les petits et les grands travaillent en coopération ! La soirée s'est terminée par l'apéritif offert par l'Amicale des parents d'élèves.



En janvier, la galette des rois a été dégustée comme il se doit, grâce à l'Amicale des Parents d'élèves.

Et oui, comme vous pouvez le lire, l'amicale de l'école est très active !

Nous les remercions eux (elles) aussi pour leur engagement à nos côtés dans la vie de l'école.

En ce début 2016, il a été décidé que notre école porterait désormais un nom. Suite à un vote où ont participé les élèves, l'équipe enseignante, les élus (du Conseil Municipal des enfants, initiateur de ce projet, mais aussi du Conseil Municipal des plus grands), le nom d'Arc-en-ciel a été donné. Ce choix a dû s'imposer pour beaucoup en raison des classes très colorées et lumineuses...

En mars, nous avons pris le bus direction les montagnes, afin de découvrir le maniement des raquettes et nous initier à la fabrication d'igloos ! Mais nous vous raconterons ces futures sorties dans un prochain bulletin...

Avant de clôturer cet article,
nous souhaitons répondre à une question que vous vous posez peut-être...

POUR S'INSCRIRE À L'ÉCOLE PUBLIQUE, QUE FAUT-IL FAIRE ?

Si vous souhaitez que votre enfant vienne faire sa scolarité dans notre école haute en couleurs, il vous est demandé de bien vouloir vous manifester rapidement. L'inscription administrative dans notre école se fait gratuitement à la mairie, qui transfère ensuite le dossier à l'école. Il faut pour cela vous y rendre, avec votre livret de famille. Vous pouvez bien sûr venir visiter l'école et rencontrer la future enseignante de votre enfant, sur rendez-vous.

Les seuls frais demandés aux familles concernent les fournitures scolaires personnelles (les manuels, cahiers, tabliers de peintures sont fournis par l'école). Les services périscolaires payants (garderie du matin dès 7h30, cantine, TAP, garderie du soir jusqu'à 18h30) sont gérés par la mairie.

Notre école est dotée d'un site internet : <http://ecolepubliqueigon.wordpress.com>.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires ou d'informations plus pratiques, l'équipe enseignante se tient à votre entière disposition.

**N'hésitez pas à nous contacter par mail (ce.0640532f@ac-bordeaux.fr)
ou directement par téléphone (05.59.61.00.45).**

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE À LA MAISON DE RETRAITE

A l'initiative du conseil municipal des enfants et sous la responsabilité de leurs référents, les jeunes conseillers ont rencontré et motivé leurs camarades des écoles publique et privée, les membres des aînés ruraux du club « Le Trait d'Union » et, avec l'accord de l'administration de la maison de retraite Sainte Jeanne Elisabeth, organisé un rendez-vous avec les résidents.

Ce fût un après-midi de partage, de discussion, de jeux et surtout de la réalisation en commun de superbes « gâteaux de bonbons » partagés entre tous à l'issue d'un goûter qui a clos cette rencontre.

Cet après-midi restera un excellent souvenir pour tous. Une expérience qui pourra peut-être se renouveler.



ASSOCIATION FESTIVE IGONAISE

Suite à une demande de la mairie, les conscrits d'Igon ont rejoint l'association festive Igonaise depuis le mois de novembre 2015.

Il existe désormais une seule association comité animation où sont regroupées 2 activités :

Le comité des fêtes et la section Conscrits.

Rien ne change vraiment pour la section Conscrits ; ils conservent leur autonomie financière et l'organisation de leur fête. Ils sont juste accompagnés par une équipe d'adultes.

Manifestations à venir :

Repas de la St Jean le **Samedi 18 Juin 2016** à la salle des fêtes.

Fêtes de la Chênaie : **14, 15, 16, 17 Juillet 2016**

Nous travaillons actuellement sur la recherche d'animations. Notre but est de satisfaire tous les villageois des plus petits aux plus grands...

TRAIT D'UNION ASSOCIATION DES AINÉS RURAUX



L'assemblée générale du « Trait d'Union » a eu lieu le jeudi 7 janvier 2016 dans le local de l'association. Sur les 45 membres que compte l'association aujourd'hui, 42 étaient présents.

Ordre du jour :

- Bilan financier.
- Renouvellement du bureau.
- Questions diverses.

Se présentaient au bureau :

Président : Garrain Francis, président sortant

Vice présidente : Alves Régine

Secrétaire : Hourcq Gérard

Secrétaire adjointe : Blanquet Monique

Trésorière : Hourcq Evelyne, trésorière sortante

Trésorier adjoint : Baron Henri

Membres du bureau : Bonnefon Jules, Bourème Christiane, Poussade Marie Josée, Baron Francine, Thomas Christian.

L'ensemble de ces personnes a été élu à l'unanimité.

Le bilan financier donne un solde positif de 1 654 € pour l'année 2015.

La cotisation d'adhésion de 20 € permet d'être associé à Génération Mouvement64, club départemental des aînés ruraux. Celui-ci nous

propose voyages et rencontres que l'on peut retrouver sur le site « [http : www.generations-mouvement.org](http://www.generations-mouvement.org) ». Cette année les propositions sont les suivantes :

- Vietnam du Nord du 3 au 12 juin
- Florence et la Toscane du 11 au 15 septembre
- L'Auvergne du 28 septembre au 2 octobre.

Les réunions du Trait d'Union ont lieu tous les premiers jeudis du mois au local et la marche, tous les lundis à 14h, départ devant la maison pour tous. Au printemps nous envisagerons de faire l'autre partie du chemin du littoral, Bidart St Jean de Luz.

En septembre 2015, un stage informatique, organisé avec le concours de l'agence numérique du conseil départemental a permis à une quinzaine de personnes de compléter ses connaissances dans le domaine.

Avec le concours de la fédération départementale, nous avons mis en place un stage de mise à niveau du code de la route auquel nous avons invité les clubs des villages voisins, mais il n'y a pas eu grande foule !

Dans le courant du premier semestre, nous mettrons en place des ateliers mémoire.

Vous pouvez nous rejoindre avec des idées et de la bonne humeur, vous serez les bienvenus !

Le président

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h30-12h/16h30-18h30

Mardi : 8h30-12h/16h-17h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h/16h-17h

Vendredi : 8h30-12h/16h30-18h30

Mairie : Place Saint Vincent - 64800 IGON

Tél. : 05 59 61 23 75 - Fax : 05 59 61 09 22

mairie.igon@wanadoo.fr

HORAIRES DECHETERIE D'ASSON

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

- lundi / mardi / jeudi / vendredi de 14h à 18h
- mercredi / samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

- lundi / mardi / jeudi / vendredi de 15h à 19h
- mercredi / samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

NUMEROS D'URGENCE

Médecin de garde	15
Cabinet médical Igon	05 59 16 06 95
Gendarmerie de Nay	05 59 13 22 40
Pompiers de Coaraze	18
Centre anti-poison de Bordeaux	05 56 96 40 80
Hôpital de Pau (30 minutes)	05 59 92 48 48
Hôpital de Lourdes (25 minutes)	05 62 42 42 42

ASSOCIATIONS IGONAISES

Amicale des Anciens Combattants d'Igon

Jules BONNEFON
4, rue de l'Ermitage - IGON
05 59 61 32 44

Anciens Combattants UNC

Jean-Simon DUBOURG
1, rue Henry IV - IGON
05 59 61 02 82

APE Ecole Publique

Laurence HOURCADE
9, rue de l'Isarce - IGON
05 59 72 41 79
apedeigon@yahoo.fr

APEL Institution Saint Elisabeth

Virginie BONNECAZE
Lotissement du Gès - IGON
05 59 13 44 25

Association Festive Igonaise

Edwige JACQUEMOND-COLLET
15, rue des Pyrénées - IGON
05 59 13 92 41

Hirondelle Igonaise

Victor BONNECAZE
5, rue de l'Isarce - IGON
05 59 92 95 40

La Diane d'Igon

Eric SEGOT
Rue de l'Isarce - IGON
05 59 92 94 47

Trait d'Union

Francis GARRAIN
7, rue de l'Ermitage - IGON
05 59 92 91 25

Faire son fauteuil

Christine LABAT
06 10 27 85 37
clabat64@yahoo.fr
<http://www.paumetiersdart64.com>

Fit'n dance

Christine LARDIER
06 37 50 15 74